

Commission Des Compétitions Le 22 octobre 2025

Présents: Jean LUCAS, Denis ROUXELIN, Mickaël JOURDAN, Philippe LAISNEY

Ordre du jour

- 1. Adoption des procès-verbaux.
- 2. Homologation des rencontres.
- Courriel.
- 4. Tirage 1^{er} Tour Challenges Coupes Féminines U13F U15F U18F.
- 5. Tirage 1^{er} Tour Coupe Seniors Féminines à 8.
- 6. Tirage Challenge Coupe Seniors Féminines à 11.
- 7. Contrôle des obligations relatives en matière d'engagement
- 8. Tirage Coupe du Conseil Départemental.
- 9. Tirage Coupe des Réserves Conseil Départemental.
- 10. Tirage Coupe des Réserves du District Manche.
- 11. Poules U15 D1 et D2
- 12. Rappel



Approbation procès-verbaux

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal suivant :

Procès-verbal du 30 septembre 2025

Homologation des rencontres

La commission homologue les rencontres jusqu'au 22 septembre 2025, sauf celle relevant d'une procédure en cours.

Courriel

Mail de SCU DOUVE DIVETTE en date du 13 octobre 2025 demandant l'inscription d'une équipe 4 => La date limite des engagements pour la D4 était le 17 août 2025. Vu que le championnat est commencé et qu'il y a déjà 4 journées d'effectuées, la commission refuse l'inscription de cette équipe.

<u>Tirage 1^{er} Tour Challenge Coupes féminines U13F – U15F – U18F</u>

1^{er} Tour Challenge U13 F

ES POINTE HAGUE / AS DE CHERBOURG F. 1
ES COUTANCAISE 1 / US COTE DES ILES 1
ENT. B2S-VALOGNES F. 1 / FC AGON COUTAINVILLE 1
ENT. PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON-US DUCEY ISIGNY 1 / USCO SOURDEVAL 1
ES ST SAUVEUR ROND. 1 / ENT. FC ST-LO MANCHE-AGNEAUX 1
AS TOURLAVILLE 1 / ENT. GRANVILLE-FC TERRE ET MER 1
EXEMPT / ENT. CONDE-LES ETANGS

1er Tour Challenge U15 F

AJ ST HILAIRE PV 1 / AGNEAUX FC 1
LA BREHALAISE 1 / AS TOURLAVILLE 1
ES COTANCAISE 1 / ENT. DUCEY ISIGNY-PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON 1
AS VALOGNES F. 1 / CS CARENTANAIS 1
FC DE L'ELLE 1 / ENT. FC DES ETANGS-CONDE S. 1
SCU DOUVE DIVETTE 1 / AS DE CHERBOURG F. 1
ENT. ES ST SAUVEUR ROND.-ES DE L'AY 1 / ENT. US GRANVILLAISE-AS JULLOUVILLE SARTILLY 1
FC B2S 1 / FC YVETOT BOCAGE 1

1er Tour Challenge U18 F





FC AGON COUTAINVILLE 1 / ENT. UC BRICQUEBEC-US COTE DES ILES 1
AS VAL DE SIENNE 1 / ENT. USPERCY-CS VILLEDIEU-TESSY MOOYON SP. 1
AS TOURLAVILLE / US GRANVILLAISE 1
US LA GLACERIE 1 / ENT. FC 3 RIVIERES-AGNEAUX FC 1
ST HILAIRE VL 1 / FC DIGOSVILLE 1
EXEMPT: FC YVETOT BOCAGE

EXEMPT: FC YVETOT BOCAGE

Tirage 1^{er} Tour Coupe Seniors Féminines à 8

CREANCES S. 1 / SM HAYTILLON 1
JEUNESSE CENILLAISE 1 / US ST QUENTIN SUR LE HOMME 1
ENT. CS VILLEDIEU-US STE CECILE 1 / US VANNE SIENNE MER 1
AS POINTE COTENTIN 1 / AS VALOGNES F.

Tirage 1er Tour Challenge Coupe Seniors Féminines à 11

AS THEREVAL 1 – ENT. VAL DE SIENNE 1
AJ ST HILAIRE PV 2 / ST HILIARE VL 1
AS BERIGNY CERISY 1 / FC 3 RIVIERES 1
ENT. S. URVILLE NACQUEVILLE-EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 1 / ES POINTE HAGUE 1
CS CARENTANAIS 1 /LA BREHALAISE 1

Contrôle des obligations relatives en matière d'engagement

Rappel des obligations :

<u>D1</u>	2 équipes de jeunes (U6 à U18) et 1 autre équipe séniors
<u>D2</u>	1 équipe de jeunes et 1 autre équipe séniors
<u>D3</u>	1 équipe de jeunes ou 1 autre équipe séniors
<u>D4</u>	Pas d'obligation

La commission Départemental des compétitions, après avoir examiné l'ensemble des engagements des clubs dont l'équipe 1 évolue en Départemental 1 Sport 200 Lequertier, Départemental 2 Alix, Départemental 3 JSP, vous présente la liste des clubs qui sont en infractions par rapport aux obligations relatives en matière d'engagement :

- CREANCES S. en Départemental 1 (manque 2 équipes de jeunes)
- > GAZELEC FC en Départemental 2 (manque 1 équipe de jeunes)
- US VASTEVILLE ACQUEVILLE en Départemental 2 (manque une équipe de jeunes)
- ➤ GREVILLE HAGUE en Départemental 2 (manque 1 équipe de jeunes)
- STE MARIE DU MONT en Départemental 2 (manque 1 équipe de jeunes)
- ES MUNEVILLAISE en Départemental 2 (manque 1 équipe de jeunes)





- A. AMONT QUENTIN FC en Départemental 3 (manque 1 équipe B ou 1 équipe de jeunes)
- CS BARFLEUR en Départemental 3 (manque 1 équipe B ou 1 équipe de jeunes)
- AS GUILBERVILLAISE en départemental (manque 1 équipe B ou 1 équipe de jeunes)
- > JS MARCILLIASE en Départemental 3 (manque 1 équipe B ou 1 équipe de jeunes)
- MARCEY LES GREVES FC en Départemental 3 (mangue 1 équipe B ou 1 équipe de jeunes)

Pour les clubs en infractions, vous avez la possibilité de vous mettre en conformité avec les obligations demandées avant le 31 janvier 2026. Le non-respect de ces obligations constaté en fin de saison entraînera la non accession de l'équipe supérieure en position d'accéder.

Tirage Coupe du Conseil Départemental

36 équipes sont engagées en Coupe du Conseil Départemental. Les rencontres se dérouleront le 14 décembre 2025 à 14 h 30. Les équipes encore qualifiées en Coupe de Normandie sont exemptées du tirage.

<u>Liste des équipes exemptes</u> : AJ ST HILAIRE PV 1-AS BRECEY 1-AS CERENCAISE 1-AS VAL DE SIENNE 1-CA PONTOIS 1-FC VAL ST PERE 1-LA BREHALAISE 1-US OUEST COTENTIN 1-US ST MARTIN ST JEAN 1-FC B2S 1-US LA GLACERIE 1-US PONTORSON 1.

Quatre matchs sont nécessaires pour arriver au 16^{ème} de Finale.

ES GOUVILLE SUR MER 1 / S. URVILLE NACQUEVILLE 1 FC DE L'ELLE 1 / CREANCES S. 1 FC DU THAR 1 / US VASTEVILLE ACQUEVILLE 1 PL OCTEVILLE 1 / GAZELEC FC 1

Tirage Coupe des Réserves du Conseil Départemental

22 équipes sont engagées en Coupe Des Réserves du Conseil Départemental. Les rencontres se dérouleront le 14 décembre 2025 à 14 h 30.

Six matchs sont nécessaires pour arriver au 8^{ème} de Finale.

ES PLAIN 2 / TESSY MOYON SP. 2
FC TERRE ET MER 2 / UC BRICQUEBETAISE F. 2
US DUCEY ISIGNY 2 / FC DES ETANGS 2
US COTES DES ILES 2 / ST HILAIRE VL 2
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 3 / CONDE SP. 2
ES COUTANCAISE 3 / AS BERIGNY CERISY 2

Tirage Coupe des Réserves Du District Manche

49 équipes restent qualifiées après le premier Tour. Les rencontres se dérouleront le 14 décembre 2025 à 14 h 30.





17 matchs sont nécessaires pour arriver au 16 ème de Finale.

BRICQUEBOSCQ SCFGS 2 / SM HAYTILLON 2 AS QUERQUEVILLAISE F. 2 / OCTEVILLE HAGUE S. 2 ES POINTE HAGUE 3 / AS MONTEBOURG 2 AS POINTE COTENTIN 2 / US LA GLACERIE 2 PL OCTEVILLE 2 / ES DES MARAIS 2 US OUEST COTENTIN 2 / AS GREVILLE HAGUE 2 AS STE MARIE DU MONT 2 / UC BRICQUEBETAISE F. 3 US COTE DES ILES 3 / CA PONTOIS 2 AS VAL DE SIENNE 2 / USM DONVILLE 2 TESSY MOYON SP. 3 / AS JULLOUVILLE SARTILLY 2 AS CERENCAISE 2 / ES GOUVILLE SUR MER 2 US ST QUENTIN SUR LE HOMME 3 / CS VILLEDIEU 3 AS BRECEY 2 / US ST MARTIN ST JEAN 2 FC AGON COUTAINVILLE 2 / US STE CROIX ST-LO 2 ES LA VENDELEE 2 / FC DE L'ELLE 2 FC DES ETANGS 3 / FC THEREVAL 2 PATRIOTE TERREGATTE BEUVRON 3 / ST HILAIRE VL 4

Poules U15 D1 et D2

U15 D1 Poule A
AS VALOGNES F. 1
ES POINTE HAGUE 1
US OUEST COTENTIN 1
AS TOURLAVILLE 2
ES DE L'AY 1
CONDE SP. 1

U15 D2 Poule A
CS CARENTANAIS 2
FC VAL DE SAIRE 1
PL OCTEVILLE 1
AS DE CHERBOURG F. 2
FC EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE 2
UC BRICQUEBETAISE F. 1

U15 D2 Poule B
SM HAYTILLON 1
US COTE DES ILES 1
ES PLAIN 1
US PERCY 1
AS VALOGNES F. 2
ES COUTANCAISE 2

U15 D2 Poule D
US ST MARTIN ST JEAN 1
US DUCEY ISIGNY 1
AS JULLOUVILLE SARTILLY 1
AS BRECEY 1
FC DU THAR 1
FC TERRE ET MER 1



Rappel

La commission rappelle que les engagements en Coupe Vétérans sont soumis au bon envoi des feuilles de match des rencontres vétérans.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'appel du District de Football de la Manche dans le délai de 7 jours à compter de la première publication, dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN et en application de l'article 16 des Règlements des championnats seniors masculins

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Jean LUCAS

Denis ROUXELIN

9

PV MIS EN LIGNE LE 23 OCTOBRE 2025



